



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan social du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Question écrite n° 25023

Texte de la question

M. Xavier Paluszkiwicz interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le parcours professionnel, de carrières des agents de l'éducation nationale. Le bilan social du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse établi par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) n'indique ni de statistiques, ni de valorisation des parcours professionnels des agents de son administration centrale d'origine sociale modeste issus de la méritocratie de l'école républicaine, c'est-à-dire des agents totalisant plus de 30 années d'ancienneté, ayant gravi tous les corps et tous les grades de la fonction publique d'État grâce à leur travail acharné et à la réussite de tous les concours administratifs. Il lui demande de lui indiquer la possibilité de renseigner lesdites statistiques sur les parcours professionnels de ses agents dans le prochain bilan social du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Texte de la réponse

La question des parcours des personnes est une question complexe, qui requiert des études poussées et ne peut être traitée en quelques tableaux statistiques. En effet, il n'y a pas de parcours types, mais de nombreuses situations variées, y compris dans des carrières fortement ascendantes. La question de l'origine sociale des agents de l'éducation nationale est une question importante, mais le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ne dispose pas de l'origine sociale de ses agents, car c'est une donnée non nécessaire à leur gestion. C'est pourquoi la direction de l'évaluation, de la performance et de la prospective (DEPP) du ministère a demandé, et obtenu, la base de données de l'Insee appelée « échantillon démographique permanent », permettant avec la compilation des données du recensement sur de nombreuses années de suivre l'origine sociale et la trajectoire professionnelle des personnes habitant en France. En collaboration avec un chercheur, la DEPP a ainsi commencé des travaux sur l'origine sociale des enseignants, dont nous espérons pouvoir faire aboutir les premiers résultats en 2020. D'autre part, la question des parcours étant elle aussi une question importante, la DEPP a mis en place un panel des personnels de l'éducation nationale, pour pouvoir suivre les trajectoires des personnels. Pour le moment, nous disposons de 10 à 15 ans de rétrospective, selon les corps, et nous ne pouvons donc malheureusement retracer la carrière sur 30 ans, et renseigner des statistiques sur la proportion de personnes ayant gravi tous les échelons au sein de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Paluszkiwicz](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25023

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10671

Réponse publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2168